



LES LYCÉES PARDAILHAN

Service Intendance

TARIFS 2024/2025 de restauration et d'internat lycéens et BTS

Enseignement secondaire et supérieur



3 régimes proposés au sein du lycée

Interne	Demi-pensionnaire	Externe
Forfait 5 jours uniquement Internat ouvert du lundi au vendredi	Forfait 5 jours uniquement <i>(aucune remise d'ordre ne sera accordée si votre enfant ne mange pas le mercredi)</i>	L'élève doit recharger son compte Turbo Self à l'avance au service Intendance par carte bleue, chèque ou en espèces
Facturation trimestrielle, lissée de septembre à juillet <i>(Tout trimestre commencé est dû.)</i>		
Tarif de 9,08€ par jour (incluant nuitée, petit-déjeuner, déjeuner et dîner) en 2024, soit 1626€ par an.	Tarif de 3,07€ par jour en 2024, soit 550€ par an.	Tarif 4,03€ le repas en 2024

Les tarifs sont fixés par la Région Occitanie, qui procède à une harmonisation sur le territoire. Les tarifs pour 2025 ne sont pas encore fixés. Ceux de 2024 sont figés depuis 2017.

Le choix du régime est déterminé pour un trimestre complet. Toute demande de changement de régime doit être formulée par courrier ou par courriel par la famille et transmise au service Intendance au plus tard 15 jours avant le début du trimestre concerné. En début d'année scolaire, les changements de régime sont acceptés jusqu'au 30 septembre.

Les stages, les absences pour raisons médicales supérieures à 15 jours (sur présentation d'un certificat médical) ainsi que les voyages sont décomptés des factures trimestrielles.



Un Fonds Social Lycéen existe pour aider les familles pour leurs frais scolaires. S'adresser à M Carrière au 06 13 75 22 88.

Le lycée a mis en place l'accès au self par reconnaissance photographique du contour de la main : il n'y a plus de carte ou badge.

Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

<https://pardailhan.mon-ent-occitanie.fr/les-lycees-presentation/les-differents-services/intendance-restauration-2873.htm?>